

soit bon pour le Canada. Je rejette ce principe auquel je me suis déjà opposé lors de questions comme la juridiction sur la zone offshore. -

La vision de M. Trudeau d'un pouvoir centralisé n'est pas valable dans un pays comme le Canada, qui s'étend sur 5 000 milles et dont la population est tellement hétérogène. De l'avis de ce gouvernement, il est important pour l'avenir du Canada que les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral soient également puissants, qu'ils assument chacun leurs responsabilités à l'égard des questions qui relèvent de leur juridiction respective et qu'ils essaient ensemble de trouver des solutions pratiques aux grands problèmes. L'Accord atlantique en est un exemple parfait.

Je ne crois pas aux panacées, en cette grande idée qui permettra de trouver la solution à tous nos problèmes économiques. Il est trop facile de dire que l'économie de Terre-Neuve est en difficulté parce que nous n'avons pas réformé le Sénat ou parce que nous ne pourrions résoudre ces problèmes tant que nous ne l'aurons pas fait. Cette attitude peut servir trop facilement d'excuse pour expliquer l'incapacité de s'attaquer aux problèmes pratiques actuels.

Du point de vue pratique, j'estime qu'il est grand temps que le gouvernement de M. Wells se mette énergiquement au travail. Qu'advient-il du redressement économique déclaré nécessaire en avril dernier, pour lequel une équipe avait été constituée? Qu'a-t-on fait pour l'économie de la province depuis avril dernier?

Qu'a-t-on accompli au cours des sept derniers mois, si ce n'est retirer l'appui de la province pour mettre fin à l'exclusion du Québec de la Constitution? Le rejet volontaire de la réforme constitutionnelle par Terre-Neuve assurera-t-il de quoi manger à quiconque, aidera-t-il qui que ce soit à s'acquitter de son loyer, créera-t-il des emplois?

Alors que Rome était en feu, dit-on, Néron jouait du violon. Clyde est-il en train d'en faire de même avec la Constitution en regardant s'éteindre l'économie terre-neuvienne?

Est-ce là le "changement réel" promis par M. Wells ou son intervention se limite-t-elle à ses propositions constitutionnelles? J'espère que non, parce que si M. Wells tient ses promesses et détruit l'Accord du lac Meech, les chances d'une réforme constitutionnelle dans notre pays seront très faibles pendant de longues années encore.

Je me suis toujours efforcé et je m'efforcerai encore de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement provincial et M. Wells lui-même à la promotion des intérêts des habitants de cette province. Toutefois, la coopération ne se fait pas à sens unique.